

Seconde

Productions vers le BAC PRO CGEH







Formation en apprentissage



Être âgé(e) de 16 à 29 ans* ou 15 ans si issu de 3ème



570 heures de formation générale et professionnelle sur 1 an



Candidatures de janvier à juin

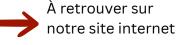


Diplôme du Ministère de l'Agriculture

Positionnement dans la filière



Chiffres clés



Objectifs de la formation

Accessible aux personnes en

situation de handicap avec

accompagnement personnalisé

- Acquérir la maîtrise technique d'un processus de valorisation et de production,
- Exercer des activités
 professionnelles hautement
 qualifiées dans des écuries que ce
 soit en tant que salarié ou chef
 d'exploitation.

Modalités d'inscription

Remplir et renvoyer le dossier complet* de pré-inscription ou saisir votre candidature sur notre site internet,

*Copies des bulletins scolaires des 2 dernières années (pour les sports équestres, copie du niveau d'équitation) afin d'étudier votre candidature en vue d'une éventuelle convocation pour les tests.

A NOTER: Le dossier d'admission pour l'inscription définitive au CFA, ne vous parviendra qu'à réception du contrat d'apprentissage avec une entreprise

Organisation de la formation

- Le contrat d'apprentissage peut débuter à partir de juillet de la 1ère année de formation,
- La formation annuelle se répartit comme suit :
 Entreprise : 31 semaines + 5 semaines de
 congés payés CFA : 17 semaines.
 Une alternance de périodes en entreprise et au CFA*
 (*en général, 2 semaines consécutives).
- Le plus souvent, la semaine de cours commence le lundi à 11h et se termine le vendredi à 12h,
- La relation CFA/Entreprise/Famille:
 - Le tuteur classe fera un point téléphonique avec l'employeur en début de contrat. Il réalisera une synthèse après chaque période au CFA et prendra connaissance des activités vues en entreprise,
 - **Un formateur** se rendra en entreprise 1 fois/an,
 - Le livret d'apprentissage numérique sera un suivi permanent sur les 2 lieux de formation.

Modalités pédagogiques

- Présentiel et alternance,
- Travaux en plateau technique et entreprise.



A l'issue de la seconde, l'apprenant pourra éventuellement s'orienter vers :

- La 1ère du BACcalauréat PROfessionnel Conduite et Gestion d'une Entreprise Agricole(BAC PRO CGEA),
- La 1ère du BACcalauréat PROfessionnel Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique (BAC PRO CGEH).



Programme de la formation

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX = 292 heures

EG1	Mathématiques - Biologie - Économie - Informatique - Physique/Chimie	
EG2	Français - Histoire - Géographie	
EG3	Anglais - Économie générale	
EG4	Éducation socioculturelle - EPS - Biologie du sport	

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS = 218 heures

EP1	Économie	
EP2	Économie/Biologie - Économie agricole - Conduite de tracteur - Équitation - Travail à pied - Pratique professionnelle	
EP3	Zootechnie - Agronomie - Agroéquipements - Plurisdiscipline	

Des parcours individualisés peuvent être proposés pour tenir compte :

- · D'acquis antérieurs reconnus,
- De difficultés scolaires (soutien),
- De jeunes en situation de handicap.

ENSEIGNEMENTS Á L'INITIATIVE DE L'ÉTABLISSEMENT = 60 heures

EIE

Accueil - Positionnement - Vie de classe - Stage collectif - Sauveteur Secouriste du Travail - Développement durable

Tarifs & Financement

• Hébergement et restauration :

Régime	Montant par semaine de présence au CFA	Aides aux familles par l'Opco (sauf contrat signé avec un employeur public)	Montant restant à charge des familles par semaine de présence au CFA
Interne	113,25€	51,00 €	62,25 €
Demi- pension	33,25 €	15,00€	18,25 €

- + le coût <u>annuel</u> de la formation Seconde : 40,71 €.
- Financement de la formation par l'entreprise ou son Opco.

Admissions - Pré-requis

- Être âgé(e) de **16 à 29 ans *(30 ans moins 1 jour)**, **ou 15 ans** si issu de 3ème (à la signature du contrat),
- Justifier d'un **contrat d'apprentissage**, avec une entreprise habilitée, située dans le quart Nord-Ouest de la France,
- Être en possession d'une fiche d'aptitude médicale délivrée par le Service Médecine du Travail de la Mutualité Sociale Agricole dont dépend l'employeur,
- Entrées permanentes, 1er regroupement en septembre.



Seule **la signature du contrat d'apprentissage** permet le démarrage de la formation

Pour des informations complémentaires (métiers, rémunérations), rendez-vous sur le site <u>www.agricampus-laval.fr</u>

Obtention du diplôme

La seconde est une classe de détermination qui permet de préparer le choix d'une série en première. En fin de seconde, les jeunes choisissent de poursuivre vers une voie générale, technologique ou professionnelle. Il n'y a pas de diplôme en seconde.

Contactez l'accueil du CFA

02 43 66 06 91

cfa.mayenne@educagri.fr

agricampus-laval.fr

Venir à AgriCampus

321, route de Saint-Nazaire CS 81319 53013 Laval CEDEX











